quels avantages ? Pour quelle espérance ? Y avait-il dans cette monstrueuse union la moindre apparence de cette réciprocité d'intérêt qui doit fonder tous les traités raisonnables ? Aucune, absolument aucune, que la possibilité lointaine, éventuelle & nullement vraisemblable d'une cession des Pays-Bas Autrichiens. Quels furent donc les motifs de cet extravagant traité, par lequel l'Autriche nous a fait plus de mal depuis trente ans, en s'alliant à nous, qu'elle n'avait pu nous en faire par trois cents ans de rivalité & de combats ? On les connaît ces motifs : Duclos l'Historiographe les a consignés dans ses Mémoires, & depuis long-temps personne ne les ignorait : l'éloignement de Louis XV pour le Roi de Prusse, qui passait pour homme d'esprit & pour Philosophe ; l'aversion d'une Favorite pour ce même Frédéric, qui n'en parlait pas avec beaucoup de respect, & sa petite vanité adroitement flattée par l'Impératrice, qui l'appelait dans ses billets *ma chere amie*. Voilà donc, on n'en saurait douter, ce qui nous a valu sept ans de la guerre la plus désastreuse, la plus sanglante, la plus ignominieuse que la France ait jamais soutenue ; voilà ce qui a dévoré notre Marine, au point qu'il ne nous restait pas un vaisseau ; ce qui livra aux Anglais toutes nos Colonies des deux Mondes ; ce qui absorba des milliards d'argent ; ce qui fit égorger tant de milliers d'hommes ; ce qui nous rendit la fable & l'opprobre des Nations, sur toutes les mers où nous ne pouvions paraître sans être écrasés, & en Allemagne, où la France allait subsidiairement & en cinquieme rôle, avec l'Empire, l'Autriche, la Russie & la Suede, attaquer l'Electeur de Brandebourg, sans pouvoir jamais, avec ses armées de cent mille hommes & tant d'alliés, pénétrer seulement jusqu'en Saxe,

Digitized by Google

& sans autre fruit que de montrer à l'Europe les déroutes honteuses de Rosbac & de Minden! Voilà ce qu'a fait le Pouvoir absolu : certes, il est difficile de croire que jamais une Nation éclairée, conduite par ses Représentans, puisse faire ni des guerres, ni des alliances qui aient ce caractere. Car il est également prouvé par les faits, que si les petites & ridicules passions de ceux qui gouvernaient ont décidé cette guerre insensée, c'est l'horrible corruption des mœurs & l'étrange dégradation des ames, suite infaillible d'un long Despotisme, qui nous rendit aussi malheureux dans les combats que nous avions été aveugles dans nos résolutions. Vous qui avez tant de *pitié* de ce que nous sommes aujourd'hui par la Liberté; quoi! vous n'en avez point de ce que nous étions alors par la servitude? Trouvez-vous qu'il n'y ait pas-là de quoi *gémir*? Gémissez-en, croyez-moi, ne fût-ce qu'en vous rappelant que c'est précisément ce dernier excès des abus du Pouvoir arbitraire qui a préparé notre Liberté.

Ce rapprochement des effets de l'un & de l'autre m'a mené un peu loin : je reviendrai à M. de Calonne. Sa Préface m'a donné occasion de développer des vérités que je ne crois pas inutiles. Les principaux articles de son Livre feront passer sous nos yeux plusieurs grandes questions, déjà fort débattues; mais sur lesquelles on peut encore répandre la lumiere, lorsque tant de gens s'efforcent de les couvrir de nuages.

(*D*.....)

(*La suite au N°. prochain.*)

Digitized by Google

NOTICES.

Antiquités d'Herculanum, ou les plus belles Peintures antiques, & les Marbres, Bronzes, Meubles, Ustensiles, &c. trouvés dans les excavations d'Herculanum, Stabia & Pompeïa; gravées par M. David. Tome VIII.

Cet Ouvrage immense est le dépôt le plus complet qui existe des Monumens de l'Antiquité. Les Savans qui le consultent journellement y vont puiser des lumieres capables d'éclaircir leurs doutes sur l'Histoire & la Mythologie.

C'est une de ces entreprises magnifiques que la Révolution a pu gêner, mais qu'elle n'a pu détruire, parce que le goût des Beaux-Arts n'est pas, quoi qu'on en puisse dire, incompatible avec l'amour de la Liberté. C'est, au contraire, dans une Nation libre qu'ils doivent porter de plus beaux fruits. Le Despotisme peut les protéger; mais il leur laisse toujours la marque de l'esclavage. Aujourd'hui que la France commence à respirer, que la circulation se rétablit, les Arts commencent aussi à reparaître, mais avec un plus grand caractere. Il n'y a que les entreprises vraiment belles & utiles, faites pour honorer la Nation, qui puissent se flatter de prospérer. Celle que nous annonçons est de ce genre: elle mérite d'être encouragée en raison des dépenses qu'elle exige & de l'utilité dont elle est aux Savans.

Ce 8e. Volume se délivre à Paris, chez M. David, rue des Cordeliers, N°. 6. Prix, 54 liv. l'in-4°., & 36 liv. l'in-8°.

On trouve chez le même Graveur un autre

Digitized by Google

Ouvrage encore plus intéressant peut-être par son objet ; c'est l'*Histoire de France*, représentée par Figures, accompagnée de Discours, & ornée des Portraits de nos Rois. Les Figures sont gravées par M. David, & les Discours composés par M. l'Abbé Guyot.

Rien n'est plus utile pour fixer dans la tête des hommes, & sur-tout dans celles des jeunes gens, les principaux traits de l'Histoire, que de leur en présenter les tableaux sous les yeux ; & quelle Histoire est aujourd'hui plus intéressante pour des Français que celle de leur propre pays ? Les deux Artistes qui ont réuni leurs talens pour exécuter celle-ci, s'étaient déjà essayés avec succès sur l'Histoire d'Angleterre.

Il paraît deux Vol. de l'Histoire de France, qui en formera trois. On publie aujourd'hui la 2te. Livraison, qui commence le 3e. Vol. Chaque Livraison, composée de 3 Planches & Portraits imprimés, ainsi que le Discours, sur pap. vélin, est de 8 liv. & 10 liv. en bistre sanguine Anglais, 1res. épreuves. Il n'y en a que 50 Exemplaires. Chaque Volume est composé de dix Livraisons. L'Ouvrage entier coûtera 240 liv.

Code Français, ou Recueil général des Décrets de l'Assemblée Nationale, sanctionnés par le Roi. 6 Vol. in-12 ; les deux premiers paraissent actuellement ; les Tomes III & suivans seront délivrés en Avril. On payera en recevant ces deux premiers Volumes brochés, la somme de 9 liv. les autres seront délivrés sans rien payer. Les personnes qui ne souscriront pas, remettront pour chacun d'eux la somme de 48 s. On souscrit à Paris, chez Couret, Imp. Lib. rue Christine, N°. 2.

Digitized by Google

Les particuliers qui voudront le recevoir par la Poste, ajouteront aux prix énoncés, 10 sous de plus par Volume.

Ce Recueil est plus complet que celui publié par Mr. Baudouin ; puisqu'il a omis d'insérer dans le sien plusieurs Décrets, tous les Préambules de chacun d'eux, ainsi que la transcription de la sanction du Roi : on peut le comparer le prix de celui-ci avec celui auquel il vend la Collection jusqu'à cette époque (16 liv.). Celle que nous annonçons sera composée de 6 Volumes, dont le dernier contiendra une Table des Matieres ; elle renfermera le Recueil de toutes les Loix émanées de cette premiere Législature. Le 1er. & le second Volumes paraissent actuellement, & contiennent chacun près de 400 pages. Les Tomes III, IV, V & VI seront délivrés aux Souscripteurs de quinzaine en quinzaine. Il n'est certainement aucun Livre à aussi bon marché ; il peut donc être à la portée des moyens du plus grand nombre : le devoir du vrai Citoyen est de répandre l'instruction, de sacrifier même les intérêts qui peuvent résulter de son industrie, au désir de faire de plus grands bénéfices. Les 6 Volumes brochés seront du prix de 9 liv. que l'on payera d'avance au Bureau indiqué ; les autres suivans seront remis aux Souscripteurs à leur domicile à Paris, franc de port. Les personnes qui ne souscrivent pas, payeront chaque Volume 48 s. au lieu de 30 s.

Œuvres d'Athénée, ou Banquet des Savans, traduites en Français par M. Lefevre de Villebrune. 6e. & 7e. Livraisons, contenant les Livres VIII, IX & X, c'est-à-dire le Tome IIIe, & le commencement du IVe. L'Ouvrage entier est en quinze Livres, & formera cinq Tomes.

Digitized by Google

Cette entreprise dispendieuse par la beauté de l'exécution, se continue avec succès, & sera terminée avant trois mois. La souscription est toujours ouverte chez M. Lamy, Libraire, quai des Augustins, N°. 26. Prix de chaque Livraison, petit in-4°. 9 liv., la 1re. 18 livres, la derniere gratis; grand pap. raisin sur satiné, 48 liv. la 1re. 24 liv. les suivantes, la derniere gratis.

Manuel des Goutteux & des Rhumatisses, ou l'Art de se traiter soi-même de la Goutte, du Rhumatisme & de leur complication, avec la maniere de s'en préserver, de s'en guérir & d'en éviter la récidive; suivant la Méthode de feu M. Gachet, Me en Chirurgie, Auteur de l'Elixir Anti-Goutteux; par M. Gachet, Doct. en Méd. &c. 3e. édition, revue, corrigée & augmentée. Prix, 2 liv. 10 s. br.; port franc, 3 liv. A Paris, chez l'Auteur, rue Beauregard, porte St-Denis, N°. 50; & chez Leboucher, Libr. au coin des rues du Marché-Palu & de la Calende.

M. Gachet, dans des Réflexions sur le secret de son Elixir, en tête de l'Ouvrage, paraît incertain s'il doit rendre ce secret public. Il fait dépendre sa détermination à cet égard de la solution de ce problême qu'il livre à la discussion; savoir « s'il est plus avantageux que la manipulation » d'un spécifique soit banale, ou que le secret » en soit réservé à son Inventeur, à son possesseur immédiat ».

MUSIQUE.

Six Romances, avec accompagnement de Clavecin & de Violon obligé; par Madame la

Digitized by Google

Baronne de Bourdic, musique de M. Piccinni. 7. x, 6 liv. A Paris, chez l'Auteur, rue de Richelieu, N°. 13; & aux adresses ordinaires.

De la musique de M. Piccinni & des paroles de Madame de Bourdic, en voilà plus qu'il n'en faut sans doute pour faire désirer ce Recueil, qui soutient l'idée avantageuse qu'en donne le mérite de l'un & de l'autre Auteur.

GRAVURES.

Henri IV & Gabrielle, Estampe gravée par de Mouchi, d'après le dessin de Charles Eisen, Dessinateur du Roi.

La Vengeance des Nymphes, Estampe gravée par de Mouchi, d'après le dessin de Grangeret.

Le Réveil tardif, Estampe gravée par de Mouchi, d'après le dessin de Grangeret.

Prix, 3 livres chaque. A Paris, chez l'Auteur, Cloître St-Benoît, la 1re. porte cochere à gauche par la rue des Mathurins.

Ces trois Estampes sont agréables, & peuvent faire pendant.

TABLE.

LA Constance.	133	*Edition complette.*	140
Couplet Anacréontique.	135	*Variétés.*	142
Charade, En. Log.	136	*Notices.*	164
Abrégé.	138		

Digitized by Google

Jeu. 135.

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 30 AVRIL 1791.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

LE BALLON, LE MOINEAU ET LE PIGEON, FABLE.

ON le sait, tout est mode en France,
Et peut-être quelqu'un encore a souvenance
Qu'avant la Révolution,
Régnait l'Aréostation.

Or, à cette époque écoulée,
Il avint qu'un beau jour où mille Oiseaux divers
Ensemble traversaient les airs,
Dans l'espace, un Ballon prit aussi la volée.
A l'aspect imprévu de cet Hôte nouveau,
Moitié boule, moitié bateau,
La caravane fut troublée.

Digitized by Google

Mais le franc Moineau plein de cœur,
Et le Pigeon observateur,
Ne partagerent point la peur de l'assemblée ;
De la gent volatile ils sauverent l'honneur.

Vraiment, dit le Pigeon, l'inconnu m'intéresse.
Dans son vol plein de hardiesse,
Par-ci, par-là des traces de sagesse
Se font, ce semble, appercevoir.
Jusqu'à la fin il faudra voir ;
Je veux le suivre à tire d'aile :
Et moi, dit le Moineau, je veux le suivre aussi ;
Voyons la fin de tout ceci.
De concert avec la nacelle,
Voilà donc mon couple parti.

A merveille tous trois quelque temps cheminerent ;
Le Ballon s'élevait, les Oiseaux s'éleverent :
Bref, il vogua d'abord, porté par un bon vent,
Comme on disait alors, majestueusement.

Mais hommes & Ballons peuvent-ils être sages ?
Si long-temps & si haut vole sa majesté,
Que dans le séjour redouté
Des tempêtes & des orages,
Sans boussole & sans carte, au milieu des nuages,
Ballon, Moineau, Pigeon, tout le monde est jeté.
Ballon d'aller toujours, de déclarer la guerre
A la grêle, au givre, au tonnerre ;
Battu des vents, perdu dans la profonde nuit,
Son but est d'aller, il le suit.

Digitized by Google

Vient un obstacle, il le renverse;
Un nuage passe, il le perce;
Se livrant au hasard, qui lui seul le conduit,
Et pour Dieu prenant la fortune,
Si jusques au soleil encor
Ne l'a pas élevé son téméraire essor,
Du moins on croit qu'il touche au séjour de la lune.

Pour le savoir au juste, attendons le Moineau;
Car le Pigeon a lâché prise:
Frere, a-t-il dit au Passereau,
Adieu, je quitte l'entreprise.
Soit qu'il s'en tire ou qu'il se brise;
Votre Ballon pour moi n'est plus qu'un Etourneau.
Heureux ou non, j'appris quand j'étais Pigeonneau,
Que sottise est toujours sottise.

D....., mon Ballon peint la Révolution:
Vous êtes le Moineau, moi je suis le Pigeon.

(Par un Citoyen passif.)

N. B. Nous donnerons dans le Mercure prochain la réponse du Moineau au Pigeon.

Explication de la Charade, de l'Énigme & du Logogriphe du Mercure *précédent.*

LE mot de la Charade est *Bon-mot*; celui de l'Enigme est *l'Ombre*; celui du Logogriphe est *Aristocrate*, où l'on trouve *Crotte*, *Terre*, *Toit*, *Rat*, *Ré*, *Si*, *Cotte*, *Socrate*, *Tort*.

Digitized by Google

CHARADE.

ON voit dans mon premier le crime ou l'innocence,
Des Loix attendre la vengeance,
Ou réclamer sa juste liberté.
Dans le besoin pressant où se trouve la France,
Pour frapper mon second le décret est porté;
Et la Nation agitée,
Par mon tout est représentée.

(Par M. G... Dr. M. à Richelieu.)

ÉNIGME.

CONSEILLERE fidelle
Du sexe séducteur,
Je reçois maint coup d'œil flatteur
De la part d'une Belle.
Bien que je dise en présence des gens
Telle est laide, telle est jolie,
Telle a de petits yeux, telle a des cheveux blancs;
Lise a du rouge; à Berthe il manque quinze dents,
Je suis néanmoins très-polie;
Et s'il en était autrement;
Je ne parlerais pas, Lecteur, si clairement.

(Par M. P... M... Haumont.)

Digitized by Google

LOGOGRIPHE.

A votre amusement je sers avec un Q ;
D'un U faites un V, si la chose est permise,
Vous verrez un endroit fréquenté sans le Q,
Où chacun sous son toit se conduit à sa guise.

Nous sommes neuf avec un Q,
Toutes de même taille, également polies.
J'ai des Sœurs, écartant le Q,
Par-tout, en très-grand nombre, & plus ou moins jolies.

Quand ma famille, avec le Q,
Est mise en jeu, d'abord il convient qu'on la dresse.
Pour me bien gouverner sans Q,
Il faut, n'en doutez pas, des soins & de l'adresse.

Le moindre choc avec le Q,
C'est plus qu'il n'en faut pour m'abattre.
Avant de me forcer, mon cher Lecteur, sans Q,
On a souvent bien à combattre !

Je fournis aux vaisseaux enfin avec mon Q
Une pièce fondamentale.
Si je suis petite sans Q,
Je baisse pavillon devant la Capitale.

*(Par M. M***.)*

Digitized by Google

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Les Monumens, par François-Marie Puthod (*de Maison-Rouge*). *Ouvrage publié en forme de Journal, & pour lequel on souscrit à Paris, chez l'Auteur, rue des Marais, F. S. G. N°. 55; & chez tous les Maîtres de Postes du Royaume. La Souscription est pour Paris, de 24 livres l'année entiere, 13 liv. les six mois, & 7 l. les trois mois; & de 27, 15 & 9 l. pour les Départemens.*

IL a paru sept Numéros de cet Ouvrage, dont les Souscripteurs reçoivent 2 feuilles par semaine, & quelquefois plus. L'Auteur est Membre de la Commission d'Antiquaires, de Savans & d'Artistes qui s'est formée à la Bibliotheque des Quatre Nations, & dont le but principal est la recherche & la conservation des Monumens répandus dans les Eglises, Monasteres & Maisons religieuses.

Digitized by Google

Une Adresse lue par l'Auteur à la Barre de l'Assemblée Nationale, & décrétée le 4 Octobre dernier, a donné lieu à ces Assemblées, dont les heureux fruits seront dus en quelque sorte à M. Puthod, puisque ce fut lui qui le premier fit sentir de quelle importance il était, en détruisant les Maisons religieuses, de ne pas détruire tant de Monumens précieux qu'elles renferment.

C'est en Antiquaire, plus qu'en Artiste, qu'il considere ces Monumens. Il veut surtout y trouver de quoi éclairer & souvent rectifier l'Histoire; & c'est ce qu'il fait dans plusieurs occasions. Son premier Numéro en fournit un exemple de peu d'importance en lui-même, mais d'où l'on tire des conséquences assez importantes.

En 1228, vers le temps de l'érection de l'Eglise de St-Honoré, Etienne Bélot fit bâtir une maison contigüe, propre à loger treize Ecoliers pauvres, que devait surveiller un Chanoine de Saint-Honoré. Telle est l'origine du Collége des Bons-Enfans, & de la rue qui porte ce nom: c'est ce que nous apprennent les Historiens de Paris.

» Ce Collége a été presque sans exercice jusqu'en 1609 ou 1610, que MM. de St-Honoré l'achetèrent des Propriétaires, travestirent ses bâtimens en trois ou quatre

Digitized by Google

beaux Hôtels, & solderent deux hommes doctes, qui commencerent à y donner leçon à la Saint-Remi 1611 «. Ainsi parle Dubreuil dans ses Antiquités de Paris; & ceux qui sont venus après lui l'ont copié.

Or, M. Puthod, cherchant un autre tombeau dans la chapelle St-Clair, voisine de ce Collége, a trouvé près du seuil de la petite porte, & sous une couche de boue, qui a servi à conserver l'écriture, l'épitaphe suivante : *Cy-gist vénérable & discrete personne, Maître Jehan du Vau, Prêtre-Chanoine de St-Honoré, & Principal du Collége des Bons-Enfans, qui remit à l'Eglise dudit St-Honoré ledit Collége; & décéda le cinquieme jour de Décembre 1606.*

Ce n'est donc ni en 1609 ni en 1610 que le marché se fit, puisque du Vau mourut en 1606. » Voilà, dit l'Auteur, comme l'Histoire des tombes rectifie l'Histoire du Monde «. Ce n'est pas tout. Comment ce Principal *remit*-il son Collége aux Chanoines? Les bâtimens étaient en ruine, & ne pouvaient plus recevoir de Pensionnaires; les Chanoines proposerent à Jean du Vau de les leur céder pour un Canonicat. Après sa mort, le Canonicat leur revint, & le Collége leur resta. Mais pouvait-il être aliéné? Jacques Cœur & son fils Geoffroi Cœur l'avaient fondé. Il y avait, dit-on, six Bourses, & l'on ne sait

Digitized by Google

ce qu'elles sont devenues. Deux Régens relégués avec quelques enfans Pensionnaires dans une vilaine petite maison du cloître, tandis que les Chanoines ont fait bâtir à la place du Collége de beaux Hôtels, dont le revenu est considérable, ont à craindre que leur existence ne tienne à celle du Chapitre, & elle devrait en être indépendante.

L'Assemblée Nationale a reconnu que les fondations sont intactes. Elle a promis de conserver les dotations des Hôpitaux, des Colléges, & même d'augmenter leurs fonds, s'ils ne sont pas suffisans. Le sort de ce Collége & des deux Régens ne doit donc pas dépendre de la destruction du Chapitre. Que de choses amenées par la découverte d'une épitaphe !

C'est avec cette exactitude scrupuleuse que sont examinés dans les Numéros suivans les Monumens, les Tombeaux & les Inscriptions, ou déjà connus, ou nouvellement découverts dans plusieurs Eglises. Le IVe. contient une Notice détaillée de cette troupe d'élite créée par Philippe-Auguste, sous le titre de *Ribauds*, laquelle avait à sa tête un Officier décoré de celui de Roi, & qui jouit d'une gloire si passagere, qu'environ 60 ans après, les Ribauds, au lieu de former une Compagnie militaire distinguée par sa bravoure, & même utile aux mœurs, n'étaient plus qu'un ramas de

bandits & de libertins, capturant, & même exécutant sous les ordres du Prévôt des Maréchaux; & qu'enfin le Roi des Ribauds était devenu Maître des hautes-œuvres, ou si l'on veut, Exécuteur des Sentences de Justice, c'est-à-dire, Bourreau. Ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'alors même il conservait encore son titre de Roi; la preuve en est dans un Mémoire présenté en 1378, au Prévôt de Paris, où il est dit qu'un certain Perin de Pentin fut *justicié & pendu par le Roi des Ribauds, ou ses Députés*, c'est-à-dire les Archers de sa troupe : *Sic transit gloria mundi.*

Les Ve., VIe. & VIIe. Numéros sont entiérement remplis par des recherches sur les anciennes Communes de France. Ce morceau, de plus de 80 pages, était d'un grand intérêt dans les circonstances actuelles; mais l'Auteur, quoique bon Citoyen, est-il bien, par ses opinions, de niveau avec ces circonstances ? C'est ce dont on pourrait douter, en le voyant douter lui-même à la fin de cette dissertation savante, si la France devra à notre Révolution plus de prospérité, plus de bonheur; & si son état sera meilleur, ou s'il ne sera que changer, &c. &c.

Nous croyons qu'il ne distingue pas assez le temps où les Communes des Villes se bornaient à quelques priviléges, qui sou-

Digitized by Google

vent encore leur étaient contestés ; & dont la plupart s'étaient perdus, d'avec le temps où la France entiere est enfin parvenue à ne former qu'une grande Commune, dont tous les Membres, égaux entre eux, également libres, également protégés par la Loi, lui sont également soumis ; où la considération publique devient le seul chemin des honneurs ; où tout Citoyen, selon ses talens & ses facultés, peut aspirer à tout ; où l'Industrie, l'Agriculture & les Arts n'ont plus d'entraves ; où il n'y a plus ni Noblesse ni Roture, & où la noblesse des sentimens ne sera plus sans cesse en contradiction avec celle des titres ; où tout un Peuple, si long-temps occupé de niaiseries aimables, est devenu une Nation digne de réclamer & d'exercer ses droits ; où enfin, pour se racheter du péché originel de servitude dont il était entaché, le Français, tout à coup, s'est fait homme.

Digitized by Google

VARIÉTÉS.

De la Souveraineté Nationale, & de la seule maniere dont une grande Nation puisse l'exercer; réfutation d'un passage de Rousseau, &c. (1).

JE n'entrerai dans aucun détail sur les Finances. Comme sur une grande masse de dettes & de revenus, & sur un nouveau systême d'imposition, les calculs hypothétiques ont une grande latitude; c'est en ce genre sur-tout qu'il est aisé de troubler le présent par les terreurs de l'avenir. M. de Calonne ne manque pas de nous annoncer la banqueroute, comme une suite inévitable des opérations de nos Représentans. Il est un peu plus certain qu'elle l'était par celles de l'ancien Ministere, & qu'elle était même commencée. Il n'est pas moins évident qu'au moment où M. de Calonne écrivait, il était loin de compter sur le prodigieux succès de la vente des biens nationaux. Aujourd'hui il me suffit de le renvoyer, sur cet article, aux rapports lumineux de M. de Montesquiou, qui a le talent des bons esprits, celui d'être clair pour tout le monde dans toutes les matieres, & qui met une égale netteté dans ses conceptions & dans ses calculs. Là-dessus nos ennemis n'ont plus qu'une espérance (car l'esprit de parti est assez aveugle pour espérer le malheur public, sans songer qu'il frappe sur ceux même qui le désirent); cette espérance *atroce* (c'est ici le mot propre), c'est que

(1) Suite des Observ. sur l'Ouvrage de M. de Calonne.

Digitized by Google

le Peuple ne payera pas les nouveaux impôts. On le leur entend répéter tous les jours avec un air de satisfaction qui fait pitié. Je crois qu'ils se trompent : le Peuple est susceptible d'illusions passageres & d'écarts momentanés ; il ne l'est pas de s'abuser constamment sur ses intérêts essentiels. Il est en général un peu plus éclairé qu'autrefois ; il s'instruit tous les jours, & il n'est pas difficile de lui faire comprendre que s'il apportait des obstacles à la perception des impôts, il serait aussi insensé que coupable : coupable, parce qu'il serait rebelle à la Loi faite par lui-même, puisque ses Représentans ne sont que les interpretes de sa volonté ; insensé, puisqu'en violant la Loi, il détruirait sa propre liberté, qui ne réside que dans l'obéissance à la Loi ; qu'il renverserait, autant qu'il est en lui, une Constitution qu'il doit à son courage & à la sagesse de ses Représentans ; qu'en un mot il anéantirait tout le bien qu'on a voulu lui faire. Ces vérités sont trop sensibles pour échapper même à la multitude, & tous les bons Citoyens sont occupés à les lui répéter. Il ne faut pas une intelligence supérieure pour comprendre que le corps politique ne peut subsister sans une force publique ; que cette force publique, soit dans ceux qui la dirigent, soit dans ceux qui l'exercent, doit nécessairement être payée, & qu'elle ne peut l'être sans des impositions générales. Le Peuple Anglais était jusqu'ici le Peuple le plus libre de l'Europe, & c'est celui qui paye le plus & le mieux : c'est en même temps un des moins foulés, un de ceux qui ont le plus d'aisance ; & cela n'est point contradictoire, parce que les impositions pesent beaucoup moins quand elles sont réparties avec une égalité proportionnelle ; parce que la culture est plus riche quand elle n'est pas gênée ni découragée par l'oppression arbitraire ; parce que l'industrie est plus active &

Digitized by Google

plus opulente, quand elle est protégée par la Liberté; enfin, parce que le mal ne consiste pas à payer beaucoup en gagnant beaucoup, comme on fait en Angleterre, mais à payer beaucoup en gagnant peu, comme on faisait en France.

Je me hâte d'arriver à un point capital, la Législation: c'est ici qu'il importe de mettre dans le plus grand jour tout le faux des sophismes de M. de Calonne, d'autant plus dangereux, que dans une de ses conséquences, il se rapproche d'une grande & mortelle erreur où sont tombés quelques Ecrivains patriotes, trompés par une fausse idée de la *souveraineté* de la Nation, *souveraineté* qu'ils n'ont pas encore bien comprise. Je vais raisonner en rigueur: il le faut absolument dans ces matieres abstraites, où la moindre divergence entre les principes & les conséquences peut conduire aux plus funestes méprises. Je conjure tous les Lecteurs qui aiment la vérité & la Liberté, de mettre avec moi, dans cet examen, toute l'attention & la réflexion dont ils sont capables.

M. de Calonne affirme que tous les Décrets fondamentaux & constitutionnels de l'Assemblée Nationale, qui ne sont pas conformes au vœu général des cahiers, *sont frappés de nullité radicale*. On voit au premier coup-d'œil que nous voilà ramenés à la vieille question des *mandats impératifs*: elle a été décidée & très-bien décidée par l'Assemblée Nationale; mais M. de Calonne ne reconnaît point cette autorité, & dans ses principes, il ne peut être forcé à la reconnaître que lorsqu'on lui aura prouvé, par l'autorité de la Logique (& celle-là personne ne peut la décliner sans abjurer le bon sens), que l'autorité de l'Assemblée Nationale n'étant & ne pouvant être qu'une délégation des pouvoirs de la Nation, est essentiellement le exercice *souverain* de ces pouvoirs, exercice qui

Digitized by Google